



Les organismes communautaires s'invitent au CA du CIUSSS

Pour publication immédiate

Sherbrooke, le 8 avril 2016 : Le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie, accompagné de plusieurs organismes de la région, ont rendu visite au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS lors de la séance du 7 avril.

Participant à la période de questions, les deux représentants, Sébastien Laberge, président et Claudelle Cyr, directrice, ont remis symboliquement les demandes financières des organismes de la région. Ils ont également fait part des besoins criants des organismes et de l'impact du sous financement sur ces derniers. Le nouveau territoire de l'Estrie en compte maintenant 195.

M. Laberge et Madame Cyr ont expliqué que selon les besoins de financement exprimés par les organismes de l'Estrie, pour assurer leur mission convenablement et répondre adéquatement aux besoins de la population, le ROC estime que le manque à gagner au financement PSOC est de 50%, c'est-à-dire que les organismes devraient recevoir en moyenne le double du montant attribué à la mission.

« Cette situation est inadmissible compte-tenu que le Gouvernement du Québec s'est engagé via la Politique de reconnaissance des organismes communautaires à soutenir les organismes en leur offrant un financement prépondérant à la mission ! » explique Madame Cyr.

Malgré une compréhension des besoins, force est de constater que l'instance régionale, pourtant responsable du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux, est liée par les décisions ministérielles. Le CIUSSS nous assure toutefois qu'il s'assurera de défendre nos intérêts et de porter notre voix auprès du ministre.

« Nous sommes conscients des difficultés auxquelles ils doivent faire face. Cependant, nous ne pouvons continuer à ce rythme-là. Plusieurs organismes doivent faire face à des choix déchirants, tels que des mises à pied économique, des réductions du nombre d'heures d'ouverture ou des diminutions dans l'offre des activités. » déplore Sébastien Laberge.

Nous saluons la transparence du CIUSSS dans ses relations avec les organismes communautaires, mais cela ne permet pas de régler la situation de leur sous-financement.

-30-

Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie est reconnu comme interlocuteur privilégié auprès du CIUSSS de l'Estrie CHUS pour les 195 organismes communautaires en santé et services sociaux de la région.

Sources :

Claudelle Cyr, directrice ROC de l'Estrie

Tél : 819-823-4131